

# Appel à projet

## **DRAFT - DISPOSITIF**

## **D'ACCOMPAGNEMENT DANSE 2023**



*Bizarre !* est la salle Vénissienne, dédiée aux cultures Hip Hop, qui apporte une importance particulière à l'accompagnement d'artistes émergent-e-s.

*Bizarre !* fait partie de La Machinerie, qui administre conjointement le lieu et le Théâtre de Vénissieux.

*Bizarre !* est un équipement qui comprend :

- Une salle de concerts de 390 places debout, équipée en son et lumière.
- Un plateau polyvalent de 100m<sup>2</sup> équipé en son et lumière avec plancher dédié à la danse.
- Un espace multimédia avec 3 ordinateurs, des logiciels et du matériel pour travailler le beatmaking et le Djing.
- 3 locaux de répétition, dont un est relié à une cabine d'enregistrement dédiée au maquettage et à l'action culturelle.

### **DESCRIPTION DU DISPOSITIF DRAFT**

DRAFT est le dispositif d'accompagnement proposé par *Bizarre !* et a vocation à être un incubateur pour des compagnies de danse en émergence.

DRAFT sélectionne chaque année deux compagnies de danse qui se verront proposer un ensemble d'outils et d'actions en vue de faire progresser leur projet. Il s'agit d'un accompagnement à la professionnalisation, tout au long de l'année civile (de Janvier à Décembre). Les compagnies de danse évoluent dans une esthétique Hip Hop ou d'influence Hip Hop.

### **LES OBJECTIFS DE DRAFT SONT**

- De proposer une solution de répétition pratique et opérationnelle pour les compagnies retenues.
- De proposer des temps de travail et d'information susceptibles de donner aux équipes artistiques une meilleure compréhension du secteur et des enjeux de développement.
- De favoriser les échanges entre les formations en émergence de l'agglomération.
- D'envisager pour chaque compagnie une sortie de résidence ou une éventuelle sortie de résidence à *Bizarre !* selon son niveau.



**MISE EN ŒUVRE** Au cours de l'année 2023, DRAFT mettra à disposition des formations retenues

### *Une facilité de répétition*

Les compagnies auront à disposition le plateau de danse de *Bizarre !* à hauteur de 4 créneaux de 3 jours durant l'année

### *2 Workshops sur l'Artiste Professionnel·le*

Animés par des membres de La Machinerie ainsi que par des intervenant·e·s professionnel·le·s.

Les dates des Workshops seront proposées en cours d'année.

- **Workshop#1** Ce qui fait l'Artiste Professionnel·le : Comment structurer administrativement son projet artistique ?
- **Workshop#2** La communication autour de son projet artistique.

### *Des temps de restitution*

- Le travail mis en place tout au long de l'année pourra aboutir à une programmation lors d'une représentation dans le studio de danse de *Bizarre !* (Jauge 50 personnes)
- À l'occasion de *SHAKE IT!*, événement proposant la rencontre et la collaboration de projets artistiques aux influences différentes. Cette soirée met en exergue l'expertise de *Bizarre !* et du Théâtre de Vénissieux, à savoir l'accompagnement des artistes, le décroisement entre les publics et le croisement des disciplines artistiques.
- Lors de tout autre événement coordonné par La Machinerie.

### *Un relais en communication via les réseaux de La Machinerie*

- Relais d'infos et soutien en communication.

### *Une mise en réseau avec les structures du territoire*

- Invitations sur les dates à *Bizarre !* tout au long de l'année.
- Invitations de professionnel·le·s pour les sorties de résidences.

## **LES COMPAGNIES CONCERNÉES**

Les compagnies doivent être dans une logique d'émergence, c'est-à-dire viser un niveau professionnel ou d'un niveau professionnel en développement.

- Elles doivent évoluer dans une esthétique Hip Hop ou d'influence Hip Hop.
- Le nombre d'artistes par compagnie ne doit pas excéder 6 personnes.
- Les formations doivent avoir une expérience scénique.

## **MODALITÉS DE CANDIDATURES ET D'INSCRIPTION**

Pour être prise en compte la candidature à DRAFT doit être effectuée **au plus tard le 09 décembre 2022**. Cette candidature est gratuite et se fait en remplissant l'appel à candidatures en ligne sur le site de *Bizarre !* : [bizarre-venissieux.fr](http://bizarre-venissieux.fr)

L'inscription pour DRAFT fera l'objet d'une convention entre une structure représentant la compagnie (qui devra être en mesure de fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile) et La Machinerie. Cette convention fixe les obligations des partenaires.

Le Responsable de la programmation de *Bizarre !* sera responsable de la sélection, en lien avec la Direction de La Machinerie.

Différents critères fonderont les choix faits :

- Les critères artistiques : qualité et originalité, cohérence d'ensemble.
- Dynamique de développement du projet.
- Adéquation des moyens mis à disposition par DRAFT avec les besoins des compagnies candidates.
- Volonté des artistes de s'engager dans une démarche professionnalisante.

### **Déroulé de l'année 2023 de DRAFT**

16 nov 22

Émission de l'appel à candidature de DRAFT

09 déc 22

Date limite de candidature

Déc 22

Sélection des compagnies retenues et signature des conventions entre La Machinerie et chaque compagnie

Jan 23

Début des mises à disposition du plateau de danse

Jan 23

Réunion d'information et d'échange entre les compagnies retenues et l'équipe de *Bizarre !*

Ven 5 mai 23

Soirée *Shake It !* au Théâtre

Déc 23

Réunion de bilan entre La Machinerie et les compagnies

Déc 23

Fin du dispositif DRAFT 2023.



Si vous souhaitez poser des questions sur le dispositif avant de candidater, adressez vos questions à

**Nicolas Gonthier**

**Responsable de la programmation de *Bizarre !* et en charge du dispositif : [prog-bizarre@lamachinerie-venissieux.fr](mailto:prog-bizarre@lamachinerie-venissieux.fr)**

